



## APPEL À PROJETS !

RÉSIDENCE D'ÉCRITURE POUR LE FILM ET LA SÉRIE D'ANIMATION

ARLES / 23 SEPTEMBRE - 20 OCTOBRE 2024

La résidence **Do Not Disturb** - fruit de l'association éponyme - est dédiée à l'écriture de scénarios le film d'animation. D'une durée d'un mois, cette résidence est dotée d'un programme d'accompagnement à la conception et à la création d'œuvres destinées à être réalisées en animation.

Pour sa 3<sup>ème</sup> édition, la Résidence d'écriture **Do Not Disturb** accompagnera 5 auteur·trices à Arles du 23 septembre au 20 octobre. Les auteur·trices sélectionné·es recevront une bourse d'écriture, bénéficieront d'un logement ainsi que d'un espace de travail, et seront accompagné·es dans l'écriture de leur projet par un·e mentor·e. Les frais de transport sont pris en charge sur présentation d'un justificatif (plafond de 150 euros par A/R).

Les candidat·es doivent justifier d'une première expérience professionnelle dans l'animation, l'audiovisuel ou un autre domaine artistique ou avoir suivi une formation supérieure dans une école d'animation, de cinéma ou d'arts.

- Le projet doit être en cours d'écriture et disposer d'ébauches graphiques.
- Le projet doit être destiné à être réalisé en animation.
- Tous les formats sont éligibles (court métrage, long métrage, séries...)
- Les candidat·es ne doivent pas encore avoir de production

# DO NOT DISTURB

Le critère de sélection est le potentiel artistique du projet, dans ses aspects graphiques et littéraires. La sélection des candidat·es est faite par un jury professionnel·les issu·es du secteur de l'animation.

Les auteur·trices admis·es s'engagent à participer à des activités de médiation avec le grand public. Cela peut prendre la forme d'ateliers, de rencontres, de projections, de masterclass... Ces actions ont pour objectif de faire découvrir le secteur de l'animation aux différents publics (scolaires, familles, étudiants...)

Les candidat.es devront transmettre :

- Une lettre de motivation expliquant, entre autres, l'intérêt de la résidence pour le projet.
- Une présentation du projet (un synopsis a minima, voire un traitement) et des intentions littéraires, graphiques (un moodboard, a minima), voire musicales et sonores de l'auteur(e). Si l'auteur·trice a déjà des orientations techniques, elle/il peut également les évoquer.
- Un CV
- Un portfolio ou un showreel des travaux précédents.
- Le cas échéant, les films réalisés précédemment.
- Une présentation de l'action de médiation qu'elle ou qu'il souhaite effectuer.

Dépôt des dossiers sur notre site internet [www.residencedonotdisturb.com](http://www.residencedonotdisturb.com) jusqu'au 20 mai minuit.

Contact : [contact@residencedonotdisturb.com](mailto:contact@residencedonotdisturb.com)